

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 22/001/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 63/05 (MDE 22/001/2005 du 15 mars 2005) et sa mise à jour (MDE 22/002/2005 du 18 août 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

QATAR

Hamda Fahad Jassem Al Thani (f)

Londres, le 14 février 2006

Hamda Fahad Jassem Al Thani est toujours retenue contre son gré dans une pièce du domicile de sa famille à Doha, la capitale. Au mois de décembre, elle a lancé un appel à l'aide à Amnesty International : « *Je vous prie de me soutenir, afin que cessent mes souffrances, et de m'aider à retourner auprès de mon mari, l'homme que j'ai choisi librement, en vertu du plus fondamental des droits que Dieu m'ait donné, qui est inscrit dans les conventions internationales relatives aux droits humains. J'ai presque trente ans aujourd'hui et je suis diplômée de l'université, en d'autres termes, je suis une adulte lucide et cultivée pleinement consciente de ses décisions.* »

Les mauvais traitements subis par cette jeune femme sont contraires à ses droits les plus fondamentaux, tels qu'ils sont inscrits dans l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* », et dans l'article 16-1 de ce texte : « *A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.* »

Hamda Fahad Jassem Al Thani a épousé Sayed Mohammed Sayed Saleh, un ressortissant égyptien, le 5 novembre 2002, en Égypte. Neuf jours plus tard, elle aurait été droguée puis enlevée par des membres des forces de sécurité qatariennes, qui l'ont ramenée au Qatar. Selon certaines informations, elle a été maintenue en détention secrète dans le quartier al Selyea de Doha pendant cinq mois, avant d'être transférée, en avril 2003, dans les locaux de la Direction de la sûreté spéciale, à Doha, où elle a été retenue captive jusqu'à novembre 2003. Les forces de sécurité l'auraient alors remise entre les mains de sa famille, qui la retient contre son gré au domicile familial depuis lors.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par le fait que Hamda Fahad Jassem Al Thani est toujours retenue contre son gré au domicile de sa famille, et qu'elle risque d'être soumise à des mauvais traitements ;

– exhortez les autorités à intervenir sans délai pour qu'il soit mis fin à la détention de cette femme ;

– engagez le Qatar à respecter les obligations qui lui incombent en tant que membre des Nations unies, en protégeant Hamda Fahad Jassem Al Thani et en lui permettant d'exercer son droit à la liberté et à la sécurité de sa personne, ainsi que son droit de ne pas être détenue arbitrairement.

APPELS À :

Chef de l'État (Émir du Qatar) :

His Highness Sheikh Hamad bin Khalifa al Thani
Amir of the State of Qatar
PO Box 923
Doha, Qatar

Fax : +974 436 12 12 (L'obtention de cette ligne peut s'avérer difficile; merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : *Your Highness, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)*

Premier ministre et ministre de l'Intérieur :

His Highness Shaikh Abdullah bin Khalifa Al-Thani
Prime Minister and Minister of Interior
PO Box 115, Doha
Qatar

Fax : +974 432 7734 / 432 3339 (L'obtention de cette ligne peut s'avérer difficile; merci de vous montrer persévérant)

Formule d'appel : *Your Highness, / Excellence,*

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Shaikh Hamad bin Jassem bin Jabr al-Thani
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 250, Doha, Qatar

Fax : +974 438 3745 / 429 454 (L'obtention de cette ligne peut s'avérer difficile; merci de vous montrer persévérant)

Ministre de la Justice :

His Excellency Hassan bin Abdullah Al-Ghanem
Minister of Justice
PO Box 917, Doha
Qatar

Fax : +974 483 28 68

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Qatar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 27 MARS 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*